



# le XV d'attac

Le bulletin d'information mensuel  
d'ATTAC Paris 15<sup>ème</sup>

n°56 janvier 2006

## Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2006!

C'est le moment d'envoyer votre bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion ci-joint, dûment complété, sans oublier de préciser tout changement d'adresse postale ou électronique.

Vous pourrez également le remettre le 3 janvier en nous rejoignant lors de la première réunion de la nouvelle année.

Cette réunion sera suivie d'un pot, où boissons et victuailles seront les bienvenues... !!

## Conférence : les origines de la crise en Côte d'Ivoire

Michel Boyé, consultant international (et militant d'Attac Paris 15<sup>e</sup>) animera une conférence-débat le 17 janvier sur la situation actuelle en Côte d'Ivoire et le lien avec les relations franco-ivoiriennes.

Cette conférence, suivie d'un débat, abordera successivement les trois points suivants:

- La Côte d'Ivoire « Fille aînée de la France » et le compromis « houpouetiste » ;
- La descente aux enfers: la démocratie reflet de l'usure et de la mise en cause du compromis, la « problématique de l'ivoirité » ;
- Les besoins croisés d'un autre contrat social et d'un renouvellement des relations avec l'ancienne puissance, les pistes à explorer, les perspectives...

*Conférence et Débat, le 17 janvier 2006 à 20h00, 17 rue de l'Avre 75015 PARIS*

## Un bilan de l'OMC au Foyer de Grenelle avec Susan George et Frédéric Viale

Attac a envoyé deux délégués au sommet de l'OMC qui a eu lieu mi-décembre à Hong Kong : Susan George, Vice-Présidente d'Attac et Frédéric Viale, coordinateur de la Commission OMC/AGCS et par ailleurs militant de Attac Paris 15.

Ces deux délégués seront présents au Foyer de Grenelle le 31 janvier lors d'une conférence, et présenteront un bilan du sommet de l'OMC.

*Conférence et Débat, le 31 janvier 2006 à 20h00, 17 rue de l'Avre 75015 PARIS*

## Point sur la mobilisation sur le projet de directive Bolkestein

L'importance du combat contre le projet de "directive sur les services dans le marché intérieur" renvoie d'abord au contenu de ce texte qui est une incitation à la concurrence entre les Etats et les peuples sur la

ATTAC Paris 15 - 17 rue de l'Avre - 75015 Paris (M° La Motte-Picquet - Grenelle)

Site: <http://www.local.attac.org/paris15>

Courriel: [paris15@attac.org](mailto:paris15@attac.org)

base du **moins disant social**, d'une moindre protection des consommateurs, d'un **abaissement des normes environnementales et de santé publique**. Les services représentant 70 % du PIB de l'Union, l'enjeu est donc considérable. Mais **ce combat s'inscrit aussi dans la suite du rejet du traité constitutionnel européen (TCE)**. Le débat sur ce projet de directive a été un moment décisif de la campagne référendaire et a contribué au basculement de l'opinion. **L'impact de ce débat avait contraint le gouvernement et le président de la République à affirmer que ce projet était enterré**. Le combat contre ce texte a donc valeur de **symbole pour tous ceux qui se sont battus contre le TCE**.

**Relevant de la co-décision** entre le Parlement européen et le Conseil, **ce projet de directive sera voté** en première lecture à Strasbourg **le 14 février**. Il a été amendé par la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO). **Les amendements adoptés sont**, pour l'essentiel, **en trompe l'œil** et ne change rien au contenu réel de ce projet.

**Le projet de directive Bolkestein comporte deux aspects décisifs** qui ont été maintenus. D'une part, **le prestataire de service n'est pas obligé d'informer** l'Etat où il exerce, d'autre part **il n'est pas obligé d'avoir un représentant** dans ce pays. Comment donc s'exerceront les contrôles si l'administration n'est pas au courant de l'existence de l'entreprise et si par miracle l'entreprise se fait contrôler, à qui l'administration s'adressera puisqu'elle n'aura aucun interlocuteur ?

**La directive peut être adoptée assez vite** après un vote en première lecture **si le Conseil le décide**. Vu le côté sensible de la question, la tentation sera forte d'aller vite pour court-circuiter une mobilisation des opinions publiques, ce qu'indique l'attitude de la droite au Parlement européen.

Au niveau européen, c'est **l'échéance du vote en première lecture** au Parlement européen qui **doit nous mobiliser**. Il aura lieu à Strasbourg **le mardi 14 février**. Il faut essayer de faire à cette occasion une manifestation européenne qui soit la plus massive possible. La décision **d'une manifestation à Strasbourg le samedi 11 février** devrait être prise avant la fin de l'année pour pouvoir se donner le temps nécessaire pour en faire un succès.

## **Les résultats de l'Assemblée Générale d'Attac 2005: synthèse d'Attac Paris 15e**

Le nombre d'électeurs était de 25 141 et le nombre de votants de 5 509, soit 21,91%

### ***Les principaux résultats du vote sur les résolutions***

Adoption du rapport d'activité : 87,77% des voix

Adoption du rapport financier : 88,13% des voix

Chercher un nouvel équilibre fondateurs/actifs : 72,14% ; cette résolution vise à chercher un meilleur équilibre entre la représentation des membres fondateurs et des membres actifs.

Principe d'une co-présidence de l'association : 59% ; la double parité (femmes/hommes et actifs/fondateurs) devra être respectée pour les postes de la présidence, la vice-présidence, le secrétariat général, la trésorerie pris dans leur ensemble.

### ***Les principaux résultats du vote sur les orientations***

65,87% des votants ont approuvé la totalité du texte d'orientations : il donne mandat au Conseil d'administration sur plusieurs points comme «préparer un ouvrage sur les propositions alternatives qu'Attac propose en France», «lancer une grande campagne d'adhésion» ou «renforcer le mouvement altermondialiste», notamment dans le cadre des mouvements sociaux.

Il faut souligner encore une fois que pour parvenir à la réforme des statuts une participation massive des adhérents au vote est absolument indispensable. Les nouveaux statuts devraient s'appliquer pour l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu au mois de juin 2006.